

**Décisions du 37^{ème} Chapitre général
Rome 2024**



**Congrégation des Sacrés Cœurs
de Jésus et de Marie
Sœurs**

**Décisions du 37^{ème} Chapitre général
Rome 2024**

**Congrégation des Sacrés Cœurs
de Jésus et de Marie
Sœurs**

INDEX

LETTRE DE LA SUPERIEURE GENERALE.....	7
PRESENTATION	9
I. FRATERNITE.....	11
II. LEADERSHIP SYNODAL.....	16
III. ORGANISATION ET STRUCTURES DE LA CONGREGATION	19
- Structure de Gouvernement pour la Congrégation	20
- Structure du Gouvernement général	22
- Conseil Général Elargi	23
- Conseil de Congrégation	22
IV. AUTRES DECISIONS ET RECOMMANDATIONS	24
- Plan Apostolique de Congrégation (PAC)	24
- Constitutions.....	24
- Formation Initiale	24
- Formation Permanente.....	25
- Pastorale des Jeunes et des Vocations	25
- Education	25
- Projet Hainan	26
- Avenir de Poitiers.....	27
- Administration générale	28
- Secrétariat général et Archives généraux	28
- Fondation Aymer	28
V. COMMISSION DU PATRIMOINE SPIRITUEL ET HISTORIQUE DE LA CONGREGATION	29
VI. BRANCHE SECULIERE SACRES COEURS	31
VII. COMPOSITION DU 38 ^{ème} CHAPITRE GENERAL EXTRAORDINAIRE	34
VIII. ELECTION DU GOUVERNEMENT GENERAL	35

LETTRE DE LA SUPERIEURE GENERALE

Rome, 8 décembre 2024

Bien chères Sœurs,

En ce jour où l'Église célèbre la fête de l'Immaculée Conception de Marie, j'ai le grand plaisir de vous présenter les décisions du 37^{ème} Chapitre général de la Congrégation qui s'est tenu à Rome du 1^{er} au 21 septembre de cette année, et de vous informer officiellement de leur entrée en vigueur.

Nous espérons que le thème qui nous a accompagné lors de la rencontre, « marcher ensemble dans la fidélité et l'espérance », continuera à nous guider en ces temps difficiles du monde actuel où nous vivons notre mission. La fidélité est nécessaire pour continuer l'œuvre que nos fondateurs ont commencé, pour servir l'Église avec les défis qu'elle nous présente aujourd'hui, et pour offrir au monde la richesse de notre charisme, avec l'espérance de croire que c'est l'Esprit qui nous guide. Marcher ensemble est un défi nécessaire dans une Congrégation aussi diverse et petite que la nôtre, qui requiert une vision commune, une communication et une collaboration entre toutes.

Ce dernier Chapitre a eu quelques particularités qui méritent d'être soulignées. Un chapitre assez jeune, qui n'a pas manqué de sœurs plus âgées qui ont porté leur expérience ; une représentation de 17 pays, sur les 21 où nous vivons la mission, et un tiers de sœurs qui venaient pour la première fois à un Chapitre général, avec ce mélange d'anxiété, de surprise, de nouveauté et d'inexpérience que nous vivons toutes à un moment ou à un autre. Cette composition nous a aidé à avoir une vision de la Congrégation dans sa réalité actuelle, avec sa pluralité et sa diversité culturelle, avec ses fragilités et ses pauvretés, et avec les richesses accumulées en plus de 200 ans de vie missionnaire.

Un appel fort à revitaliser la fraternité avec un dialogue majeur, une réconciliation et un soutien mutuel, nous a conduit à envisager un mouvement de renouveau, toujours nécessaire à notre foi. Nous avons accueilli avec enthousiasme la récente invitation de l'Église à générer un leadership synodal et à renforcer la participation et la coresponsabilité.

Le document final nous offre des orientations importantes pour la mission : le Projet Apostolique de Congrégation (PAC), amplement travaillé par toutes les communautés, qui maintient des priorités et des orientations qui organisent les recherches, les discernements et les nouvelles mises en œuvre ; un itinéraire pour l'accompagnement des jeunes, basé sur la pastorale des processus, qui respecte le chemin de foi de chaque jeune et encourage sa croissance ; des orientations pour nos œuvres éducatives qui encouragent une formation aux critères et aux valeurs évangéliques et congrégationnelles. Ce sont des documents que nous attendions et qui ont été le fruit du travail de nombreuses sœurs formées et engagées dans ces domaines de mission.

Les décisions sur l'organisation et les structures de la Congrégation nous invitent à apprendre du chemin parcouru. Le retour aux Provinces comme structures de gouvernement et d'animation ne doit pas nous faire perdre ce que nous avons acquis jusqu'à présent en termes de connaissance d'autres réalités, de collaboration inter-congrégationnelle et de sens d'appartenance. C'est un défi que nous devons renforcer, en particulier à travers le Conseil élargi et les Conférences.

Les moments de rencontre avec les frères ont été fructueux. Nous avons parlé des Laïcs de la Branche séculière et du Patrimoine historique de la Congrégation. L'ambiance familiale et le désir de réfléchir ensemble sur certains sujets ont toujours été présents. Enfin, la prière commune, qui nous a constamment aidé à regarder la Congrégation dans ses deux branches, a nourri ce climat général.

Veillez accueillir avec espérance ce document qui ne reflète qu'un moment de notre chemin. Nous connaissons son véritable fruit en allant de l'avant, en mettant en œuvre ses décisions et en poursuivant la recherche toujours inachevée où l'Esprit nous conduit.

Je vous embrasse avec affection,



Patricia Villarroel Garay, ss.cc.
Supérieure générale

PRESENTATION

Le 37^{ème} Chapitre général a débuté par une Eucharistie qui nous a rappelé l'importance de l'événement que nous commençons à vivre. Les logos qui ont accompagné les deux Chapitres, des frères et des sœurs, devront nous aider à entrevoir la direction de nos réflexions.

Nous avons vécu une journée d'intégration avec les frères, exprimant notre esprit de famille, d'unité et de communion dans la Congrégation. Dans un premier temps, nous avons partagé en groupes nos propres expériences, à partir de la dynamique de la conversation spirituelle ; et plus tard, les défis, les rêves et les peurs que nous avons apporté aux chapitres respectifs.

Pour nous aider à vivre ce temps des Chapitres généraux à la lumière de l'Esprit Saint, Mary Barron, Supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, a animé la journée de retraite ensemble, frères et sœurs ss.cc. Ses paroles nous ont invitées à « *regarder au-delà de l'horizon* », nous encourageant à vivre notre consécration avec audace et fidélité créative. Elle a insisté sur « *l'appel à la mission intérieure* », sur la conversion du cœur pour surmonter « *l'anémie spirituelle* » que présente aujourd'hui la vie religieuse, en particulier la vie fraternelle.

Le Chapitre, dont le thème était : « *Ensemble, marchons dans la fidélité et l'espérance* », a été inauguré par la cérémonie d'ouverture au cours de laquelle chaque capitulante a été appelée par son nom et a reçu une petite lumière, symbole de l'assistance de l'Esprit.

Comme nous le rappellent les Constitutions à l'article 138, l'une des tâches principales du Chapitre général est d'évaluer la vie et la mission depuis le dernier Chapitre général, et de prendre des décisions et des orientations pour la période suivante. Les décisions du Chapitre expriment notre désir le plus profond de vivre une fraternité qui nous aide à dynamiser notre vocation au témoignage, non seulement entre nous, mais comme fruit de l'annonce du Royaume. « *Voyez comme ils s'aiment* », disait-on des premiers chrétiens.

Les rapports des Zones et du Gouvernement général ont souligné la nécessité de générer un mouvement de renouveau spirituel qui considère les relations interpersonnelles et la coexistence communautaire comme un défi prioritaire, ainsi que la nécessité de renforcer le leadership synodal qui nous aide à grandir dans la coresponsabilité et l'interdépendance. Nous avons consacré plusieurs sessions à la réflexion sur les thèmes de la fraternité et du leadership, ce qui nous a amené à prendre des décisions pour initier un processus fort de conversion intérieure. En plus de ces défis, nous avons discuté de l'organisation et des structures de la Congrégation, de la PJV et de la formation permanente, entre autres. Voici les thèmes abordés lors des sessions du Chapitre et les décisions et recommandations qui ont été prises pour les six prochaines années.

La Congrégation ss.cc. a été plus fructueuse lorsqu'elle a été attentive à l'action de Dieu et l'a soutenue avec générosité. Ceci est lié à l'acceptation de notre fragilité et à l'acceptation de la réalité, nous stimulant à être des femmes créatives, pleines de vie et d'espérance.

I. FRATERNITE

*« Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous recommande...
ce n'est pas vous qui m'avez choisi ;
mais c'est moi qui vous ai choisis
et je vous ai institués pour que vous alliez et que vous portiez du fruit et
un fruit qui demeure
alors, tout ce que vous demanderez au Père en mon nom,
Il vous l'accordera. Ce que je vous commande,
c'est de vous aimer les uns les autres ».*
(Jn 15, 14-17).

La Parole de Dieu et notre spiritualité ss.cc. nous rappellent que nous sommes appelées à témoigner dans le monde de l'amour de Dieu pour tous. En tant que femmes consacrées, nous parlons d'être pour Dieu. Nous sommes appelées à porter des fruits, des fruits qui durent.

La réalité changeante de notre monde et ses défis nous amènent à vivre attentivement, à chercher et à discerner ensemble l'appel spécifique de notre Congrégation en ce moment. Les besoins et les défis dans les différentes Zones, Territoires et Communautés au cours de cette dernière période nous amènent à souligner cet appel à « nous aimer les unes les autres », la nécessité de prêter plus d'attention à l'appel central : l'appel à être des femmes consacrées, appelées à vivre notre consécration en fidélité au charisme fondateur de la Congrégation des Sacrés-Cœurs ; passionnées par Jésus et son Royaume, et avec le désir de nous aider en communauté à le faire vivre et à en témoigner auprès des autres.

Nous avons parlé de l'appel à améliorer les relations – les relations communautaires, le respect et la bienveillance entre toutes les sœurs. Bien qu'il y ait des grandes joies pour l'engagement

des sœurs envers les plus vulnérables, comme les pauvres et les migrants, la plus grande préoccupation est la fragilité des relations communautaires. Le manque de fraternité, de respect et de bienveillance entre les sœurs met en danger la mission de la Congrégation. Les problèmes de coexistence ne sont pas des cas isolés, mais une réalité qui doit être affrontée au niveau institutionnel et qui invite à améliorer la vie communautaire par le dialogue, le pardon et la réconciliation, en accordant une attention particulière à l'importance de la conversion quotidienne et de la vie spirituelle comme partie de la solution.

Face à ce défi d'entrer dans un processus de conversion personnelle pour recréer la fraternité, nous ressentons un fort appel à ce que cette conversion naisse du soin profond de notre vie intérieure, en revitalisant et en incarnant notre spiritualité ss.cc., de sorte qu'à partir de là, nous puissions restaurer la qualité de notre vie fraternelle. Dans le cadre de cette attention intérieure, l'importance de la vie communautaire devient primordiale, surtout aujourd'hui, en raison de sa valeur de témoignage contre-culture. Nous voulons structurer notre vie communautaire de manière à ce qu'elle serve notre mission et, en même temps, nous considérons la vie communautaire comme une partie fondamentale et un premier témoignage de notre mission.

Nous avons un rêve de fraternité pour notre Congrégation, qui devient en ce moment une invitation à en faire une réalité. Pour cela, comme nous le rappelle le Pape François dans l'encyclique *Fratelli Tutti*, nous avons besoin de communautés qui nous soutiennent, dans lesquelles nous nous aidons mutuellement à regarder vers l'avant. Nous sommes porteuses d'un héritage spirituel que nous sommes appelées à recréer dans le monde

d'aujourd'hui à partir des clés du cœur.

Pour relever le défi de la prise en charge de la Fraternité, nous avons défini les étapes et les actions suivantes qui nous aideront au cours des six prochaines années :

1. REVITALISER LES ESPACES COMMUNAUTAIRES

Conscientes que le manque de fraternité, de respect et de bonté entre les sœurs met en péril la mission de la Congrégation, il est urgent de recréer et d'actualiser notre vie communautaire. Pour cela, il est important que chaque communauté embrasse et incarne l'appel qui nous est fait à :

- Renforcer le sens et la valeur de la rencontre communautaire (attitudes, dynamiques, etc.) qui nous aidera dans l'animation ;
- Renforcer les autres espaces communautaires (prière, retraites, moments ludiques, etc.), afin qu'il soit possible et viable de vivre la fraternité ;
- Vivre le pardon en communauté (célébration de la réconciliation) ;
- Nous aider à vivre les défis et les attitudes qui découlent du choix de la fraternité : l'engagement, le dialogue, la conversion, la réconciliation et la prière.

2. PROMOUVOIR LA FORMATION PERMANENTE

Nous sommes conscientes de l'évolution rapide du monde et des nouveaux défis qu'il nous pose. Nous voulons être prêtes à répondre aux besoins de la société et de l'Église d'aujourd'hui. Et

nous voulons le faire sur la base de valeurs communes qui renforcent notre sens du corps. À cette fin, le Gouvernement général est invité à faire ce qui suit :

- Développer des lignes directrices et un programme de Formation permanente de la Congrégation, encadré dans les différentes étapes de la vie et la réalité actuelle, qui inclut différentes dimensions qui aident à recréer la vie quotidienne et à répondre aux défis que nous avons en tant que Congrégation aujourd'hui. Elle doit assurer une formation systématique dans les domaines suivants :
 - personnel (connaissance de soi, écoute active...) ;
 - fraternel (résolution de conflits, communication profonde à partir de la réalité, pardon...) ;
 - spirituel (espaces de prière et ressources charismatiques pour revitaliser la qualité de notre vie).
- Promouvoir la création d'ateliers et/ou d'œuvres qui nous aident à construire des valeurs communes en relation avec la fraternité ss.cc., en générant des outils pratiques à mettre en œuvre dans nos réalités.
- Créer des espaces sûrs pour éviter les abus de pouvoir, de conscience et de spiritualité à travers des orientations, des manières communes d'agir et des formations en recherche conjointe avec les gouvernements provinciaux.

3. ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS DIFFICILES DANS LA VIE DE LA FRATERNITE

Le Chapitre général continue à se préoccuper de l'accompagnement des sœurs ayant de graves difficultés à vivre la fraternité. Après avoir réfléchi sur le sujet, il est demandé au

Gouvernement général de veiller à la réalisation des actions suivantes :

- Élaborer en tant que Congrégation des lignes directrices, des procédures et des protocoles d'action concernant les cas de sœurs ayant de graves difficultés dans la vie communautaire.
- Les supérieures des différents niveaux de gouvernement se pencheront sur les cas des sœurs qui présentent de graves difficultés pour la vie fraternelle.

4. VIVRE UN NOUVEAU STYLE DE LEADERSHIP DANS LES COMMUNAUTÉS

La fragilité des relations fraternelles dans les communautés nous amène à nous interroger sur nos styles de leadership et sur la nécessité de générer de nouvelles manières d'exercer ce service qui nous aideront à renforcer la fraternité. À cette fin, les gouvernements à différents niveaux sont invités à :

- Former à l'animation et au leadership pour vivre cette fraternité que nous sommes appelées à vivre.

II. LEADERSHIP SYNODAL

« Les ayant appelés près de lui, Jésus dit: “Vous savez que les chefs des nations leur commandent en maîtres et que les grands leur font sentir leur pouvoir. Il n’en doit pas être ainsi parmi vous: au contraire, celui qui voudra devenir grand parmi vous, se fera votre serviteur, et celui qui voudra être le premier entre vous, se fera votre esclave. C’est ainsi que le Fils de l’homme n’est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude” ».
(Mt 20, 25-28)

L’histoire de la Congrégation, depuis ses origines, a été marquée par l’action de la Ruah dans une recherche attentive à la réalité et ouverte aux nouveaux signes des temps. Elle veut être une réponse pleine d’espérance, en unité avec toute l’Eglise, aux besoins du moment historique dans lequel elle vit.

Nous sommes toutes conscientes de la situation difficile que connaissent de nombreux pays, où les intérêts des gouvernants sont très éloignés de ceux des citoyens.

De tels scénarios montrent clairement que le sens originel de diriger, d’administrer, de gouverner a été perdu et que l’autoréférence, la possession, la soumission, voire le contrôle qui dépasse les limites, ont gagné beaucoup de terrain. Ces styles, entre autres, entravent et même annulent les possibilités de progrès et de croissance de la société et de l’individu en particulier.

L’Eglise n’est pas exempte de ces manières nuisibles de diriger qui contrastent avec le sens originel enseigné par Jésus, que nous suivons.

La recherche d’un leadership en accord avec les besoins de

la Congrégation et avec le style d'autorité de Jésus, propre à la Vie Religieuse, a été une constante dans les derniers chapitres. Cependant, nous constatons qu'il y a des éléments qui entravent notre leadership, tels que : les expériences familiales de leadership autoritaire et machiste, la faible capacité d'autocritique dans le leadership, la répétition des modèles appris, la diversité culturelle de la Congrégation, l'individualisme contre le bien commun, le fardeau historique et la résistance aux changements de paradigme, la peur de la nouveauté, la vulnérabilité, les attentes du leader, les défis personnels, le pouvoir et le contrôle social, la comparaison, la culture du silence, le manque de cohérence des leaders et la peur des critiques.

A partir de cette prise de conscience et de l'appel à vivre ce nouveau leadership mystique, prophétique et synodal, il est demandé au Gouvernement général d'encourager, d'accompagner et d'évaluer les démarches suivantes :

1. PRENDRE CONSCIENCE

- Identifier les différents types de leadership parmi nous et en déterminer la responsabilité personnelle.
- Assumer que nous sommes toutes des leaders à un certain niveau et que nous devons l'exercer de manière responsable dans une attitude de service et de témoignage.
- Nous avons besoin d'être accompagnées dans l'exercice évangélique de notre leadership.
- Cultiver des attitudes d'écoute profonde, de dialogue, de proximité, de mise sur un pied d'égalité, etc.

- Le leadership est la responsabilité de toute la communauté, nous devons donc toutes nous former et apprendre à l'évaluer.

2. EXERCER DE NOUVELLES FORMES

En partant de la question : de quel type de leader avons-nous besoin aujourd'hui pour la nouvelle réalité du monde ? Il est urgent de cultiver un leadership humain, mystique et prophétique qui accompagne la vie et la mission, basé sur la proposition de Jésus, de l'Eglise et de nos valeurs charismatiques : un leadership qui appelle les sœurs à prier, à se rencontrer, à célébrer et à recréer, en prenant des risques, en étant capable de s'impliquer de manière responsable et en prenant en charge la réalité. A cette fin, nous proposons :

- **D'organiser nos structures de manière participative et coresponsable**, en cultivant des attitudes et des actions qui facilitent cela, telles que : la responsabilité personnelle, l'écoute, la confiance, la subsidiarité, le consensus et la prise de décision commune, le travail en équipe, la délégation des tâches, l'acceptation des décisions et de leurs conséquences, l'accueil, la clarté et la concrétisation des engagements, l'intégration, la transparence, etc.
- **Renforcer le travail en équipe** à tous les niveaux, en encourageant la participation, en recherchant l'unité et en exerçant le consensus dans la prise de décision.
- **Écouter toutes les voix** lors de réunions régulières en vue d'une prise de décision commune.
- **Déléguer et partager les responsabilités à tous les niveaux** dans un esprit constant de discernement.
- Articuler et mettre en œuvre de **nouvelles dynamiques et**

structures pour un leadership participatif et coresponsable.

- Promouvoir une **formation systématique** des différentes équipes et une animation à tous les niveaux pour le leadership synodal et évangélique, en tenant compte de la communication assertive, de la dynamique de groupe et de la résolution des conflits.

3. ACCOMPAGNER

- Que les sœurs qui sont au service du leadership soient accompagnées personnellement.
- Créer des espaces d'accompagnement pour réaliser des processus et grandir ensemble dans le service du leadership.
- Reprendre les documents déjà élaborés sur le leadership et y réfléchir pour les approfondir et les vivre plus profondément.
- Encourager les projets communautaires à identifier le type de leadership dont la communauté a besoin, en promouvant un leadership coresponsable.
- Renforcer l'accompagnement personnel et communautaire à partir de l'Évangile et du charisme ss.cc., en manifestant un intérêt authentique pour chaque sœur.

4. EVALUER

- Évaluer les services de leadership aux niveaux personnel, communautaire et des gouvernements.

III. ORGANISATION ET STRUCTURES DE GOUVERNEMENT

1. ORGANISATION ET STRUCTURE DE GOUVERNEMENT POUR LA CONGREGATION

Par décision du 36^{ème} Chapitre général, la Congrégation a vécu cette période avec une organisation et des structures *ad experimentum* de 3 Zones et 8 Territoires.

Pour le Conseil de Congrégation de Bandung '2023, une évaluation de ces structures *ad experimentum* a été faite avec la participation de toutes les sœurs, qui a révélé des avantages et des difficultés.

L'organisation, c'est-à-dire le regroupement des communautés, a été bénéfique dans tous les cas, pour favoriser la collaboration et l'interdépendance entre les communautés et les pays. Elle associe l'Europe-Québec à l'Afrique, le Pacifique-USA à l'Asie, en Amérique latine, l'Equateur à la Colombie, le Pérou-Brésil-Mexique et la Bolivie, le Chili au Paraguay.

Les structures, c'est-à-dire les instances de gouvernement et d'animation, présentaient certaines difficultés, au niveau interne à cause de la distance entre les sœurs et leurs autorités et au niveau civil à cause du changement de noms, ce qui nous a incité à nous référer aux structures que nous avons déjà approuvées et définies, à savoir : Provinces, Régions, Délégations et Conférences.

Après quelques consultations avec des canonistes, le Gouvernement général a présenté au Chapitre des propositions pour définir la situation et l'organisation suivante a été approuvée :

6 Provinces :

Espagne | Europe du Nord-Québec | Pacifique-USA-Asie |
Equateur-Colombie | Pérou-Brésil-Mexique-Bolivie |
Chili-Paraguay

1 Région :

République Démocratique du Congo (RDC)

Elle dépendra du Gouvernement général en chemin vers le statut de province.

1 Délégation :

Mozambique

La communauté du Mozambique sera une Délégation de la Province d'Espagne. Il est décidé que le Gouvernement général assurera la collaboration de toute la Congrégation avec des sœurs et des ressources économiques (à travers le système d'Economie Solidaire).

Conférences :

Le Chapitre a également décidé que les Zones actuelles seront des **Conférences** (telles que définies dans les Chapitres de 2000 et 2006) organisées comme suit :

Europe/Afrique :

les Provinces Espagne (inclus le Mozambique),
Europe du Nord-Québec et la Région RDC

Amérique latine :

les Provinces de l'Équateur-Colombie,
Pérou-Brésil-Mexique-Bolivie et du Chili-Paraguay.

La Province Pacifique USA-Asie cherchera à s'associer aux 2

Conférences en fonction de ses possibilités, quand elle le jugera opportun.

Il sera de la responsabilité des gouvernements aux différents niveaux de veiller à ce que cette organisation, avec ses structures, continue à développer un sentiment d'appartenance à un organisme international et interdépendant dans lequel la collaboration entre les Provinces, les Régions et les Conférences renforce la vie et la mission de la Congrégation tout entière.

2. STRUCTURE DU GOUVERNEMENT GENERAL

Décision :

Le Gouvernement général est composé de la Supérieure générale et de 3 Conseillères, toutes résidentes à Rome.

Recommandations sur ses fonctions :

1. Démarrer, mettre en œuvre, animer, accompagner et évaluer toutes les décisions du Chapitre.
2. Vivre et promouvoir, dans un esprit de discernement, un nouveau leadership dans toute la Congrégation à partir de l'expérience de communion et de synodalité dans l'équipe de gouvernement :
 - Organiser des commissions et/ou des équipes de travail pour la formation permanente, la justice et la paix, l'éducation et la pastorale des jeunes pour assurer et accompagner la mise en œuvre des orientations.
 - Tenir des rencontres régulières avec les provinciales, pour avancer ensemble, guider, accompagner, soutenir...

- Garantir l'unité de la Congrégation, en travaillant avec les gouvernements et les organismes compétents (par exemple, le conseil élargi, les conférences, les groupes ad hoc, les formatrices, ...).
- Utiliser la méthodologie du consensus dans ses prises de décision comme moyen de mettre en pratique le leadership synodal aux différents niveaux de gouvernement (général, provincial et régional).

3. Accompagner la nouvelle Organisation

Définir, promouvoir, accompagner et évaluer la nouveauté de cette organisation sur la base de l'attention et de l'évaluation du chemin parcouru pendant cette période « *ad experimentum* ».

- #### 4. Porter une attention particulière aux lieux et présences les plus fragiles
- Être présente et accompagner les situations les plus fragiles et les plus compliquées.
 - Avoir une présence plus prolongée dans les lieux où il y a un besoin à un moment donné, pour soutenir, accompagner...

3. CONSEIL GENERAL ELARGI

Décision :

- Conserver le Conseil général élargi, composé du Gouvernement général + Supérieures provinciales ;
- Il se réunira régulièrement (en ligne ou en présence).

4. CONSEIL DE CONGREGATION

- Formé par le Gouvernement général + Supérieures provinciales + Econome générale + Supérieure régionale + Coordinatrice de la Formation Initiale ;
- Il se réunira au moins une fois au cours de la période.

IV. AUTRES DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

PLAN APOSTOLIQUE DE CONGREGATION (PAC)

Le Plan Apostolique de Congrégation, mis en œuvre depuis 2018, a été enrichi par les contributions de toutes les sœurs, en l'ajustant à la réalité actuelle du monde et de la Congrégation.

Ce document a été validé par le Chapitre général. Il a été demandé au Gouvernement général de continuer à veiller à sa mise en œuvre. En tant qu'instrument, il nous donne des lignes directrices claires et concrètes pour notre vie et notre mission.

CONSTITUTIONS

Décision :

Il est demandé au Gouvernement général de finaliser le projet de Constitutions, en incorporant les changements concernant l'organisation et la structure, et de convoquer un Chapitre général extraordinaire pour son approbation au cours de la prochaine période 2024-2030.

FORMATION INITIALE

Décision :

- Poursuivre à avoir une Coordinatrice de la Formation Initiale (FI)

- La Coordinatrice de FI travaillera en équipe avec les instances correspondantes.

FORMATION PERMANENTE

Comme l'élaboration des lignes directrices pour la Formation permanente demandée par le Chapitre général de 2018 est encore en suspens, le document intitulé : « *Notre Mélodie ss.cc.* » est présenté. Il se veut être un matériel créatif sur notre spiritualité SS.CC.

Recommandation :

Utiliser le document « Notre mélodie ss.cc. » dans nos communautés comme un outil qui peut nous aider à approfondir les éléments du charisme ss.cc.

PASTORALE DES JEUNES ET DES VOCATIONS

Le Chapitre général valide le « Plan d'accompagnement de la Pastorale des jeunes ss.cc. » comme instrument pour toute la Congrégation.

Recommandations :

- Etudier et utiliser le document avec les équipes de la PJV, afin de pouvoir l'approfondir, le mettre en œuvre et l'adapter aux différentes réalités et pays.
- Le Chapitre général demande aux différents niveaux de gouvernement et aux équipes pastorales de renforcer et de promouvoir la pastorale des vocations.

EDUCATION

Le Chapitre général valide le document « Orientations pour l'Education ss.cc. » comme instrument pour toute la Congrégation.

Recommandations :

- Approfondir ces lignes directrices dans les commissions ou équipes d'éducation des Provinces, Région et Délégation ;
- Utiliser et adapter ces lignes directrices dans toutes les œuvres éducatives formelles et informelles.
- Il est de la responsabilité des Supérieures provinciales et régionale et de leurs commissions d'éducation de veiller à ce qu'elles soient mises en pratique.

PROJET HAINAN

Notre Congrégation a commencé depuis la période du précédent gouvernement, en octobre 2017, un processus de dialogue, d'accompagnement et de discernement avec Sœur Angel Yu, Fondatrice des Sœurs de la Congrégation diocésaine des Sacrés Cœurs de Hainan (Chine). L'objectif était de les soutenir dans la connaissance et l'approfondissement de notre charisme ss.cc. vu qu'elles ont l'intention de rejoindre un jour notre Congrégation pontificale.

Le Chapitre général a décidé de poursuivre ce processus de discernement en soutenant la Congrégation diocésaine des Sacrés Cœurs de Hainan, comme elle l'a demandé jusqu'à présent :

- Formation au charisme à travers des ateliers, des retraites, etc.
- Expériences de vie et mission dans nos communautés.
- Soutenir Sr. Angel Yu dans son rôle de formatrice.

Afin de ne pas surcharger les sœurs d'Asie, ce soutien sera organisé par le Gouvernement général qui cherchera des sœurs et des communautés dans différents endroits ayant la possibilité d'apporter cette contribution.

AVENIR DE POITIERS

Après le processus de recherche mené par la Commission « Avenir de Poitiers », nommée par le Gouvernement général, dans le cadre de la consultation faite à l'ensemble de la Congrégation sur ce lieu historique, le Chapitre général réfléchit puis décide et confie au Gouvernement général ce qui suit :

- Conserver la propriété de Poitiers, au moins tant qu'il y aura des sœurs françaises vivant dans la résidence (EHPAD).
- Poursuivre, avec l'aide d'un expert, le classement du matériel des archives, étudier sa destination et soumettre au Gouvernement général les actions à entreprendre.
- Faire les consultations légales et juridiques nécessaires pour pouvoir transférer la propriété au Gouvernement général, ou d'autres alternatives possibles, qui assureront la gestion et l'avenir de ce bien de la Congrégation.
- Le Gouvernement général assurera avec une sœur possible :
 - l'accueil des pèlerins et des visiteurs (sœurs, frères ou laïcs) sur les sites historiques de la Congrégation ;
 - la recherche d'un groupe de laïcs et les former à notre spiritualité ss.cc. pour qu'ils puissent prendre en charge l'accueil et la gestion, à un moment donné ;
 - le développement d'un projet missionnaire dans la mesure du possible.

La communauté de Poitiers continuera à assurer l'accompagnement des sœurs âgées vivant dans la résidence (EHPAD).

ADMINISTRATION GENERALE

Le Chapitre a accueilli favorablement le rapport de gestion présenté par l'Econome générale. Un dialogue a eu lieu avec quelques clarifications, et la nécessité de former des sœurs pour l'administration dans les différents pays a été soulignée, ainsi que l'importance d'équipes économiques et de conseillers professionnels.

La Congrégation continuera à mettre en œuvre annuellement, le système d'économie solidaire.

SECRETARIAT GENERAL ET ARCHIVES GENERAUX

La secrétaire générale et archiviste a présenté son rapport sur le travail effectué au cours de ces années, et le Chapitre l'a accueilli avec intérêt et approbation. Elle a souligné l'importance de prendre soin du matériel d'archives dans chaque pays où nous sommes présentes. Elle a rappelé qu'il existe un manuel détaillant les fonctions et les tâches des secrétariats locaux. Il y a toujours un patrimoine historique à transmettre aux jeunes générations.

FONDATION AYMER

La Fondation Aymer est née pour canaliser une partie de la solidarité de la Congrégation.

Recommandation :

Faire connaître et travailler à la diffusion de la Fondation Aymer et de la tâche qu'elle réalise, dans les différentes présences et œuvres de la Congrégation.

V. COMMISSION DU PATRIMOINE SPIRITUEL ET HISTORIQUE DE LA CONGREGATION

*« Que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi,
et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous,
afin que le monde croie que tu m'as envoyé »
(Jean 17,21).*

Depuis les origines de notre Congrégation, nos fondateurs ont prié et œuvré pour l'unité des communautés de frères et sœurs. Comme dans toutes les aventures spirituelles d'une Congrégation, il y a au départ un « nous voulons ». Pierre Coudrin et Henriette Aymer ont voulu l'unité entre frères et sœurs. Nos constitutions nous le rappellent : « Frères et sœurs, unis par un même charisme et une même mission, nous formons une seule Congrégation approuvée comme telle par le pape Pie VII en 1817 » (Const. n°1).

Nos constitutions ajoutent : « Les frères et sœurs de notre Famille religieuse constituent une seule Congrégation.... Notre famille religieuse a, depuis sa fondation, un seul charisme, une seule mission et une seule spiritualité. Nous y reconnaissons là une valeur significative. Frères et sœurs, nous assumons donc, ensemble, la responsabilité de maintenir et d'affermir cette unité » (Const. n°8). En 1988, les deux chapitres généraux ont symbolisé ce désir d'unité en approuvant ensemble le premier chapitre des deux constitutions (« vocation et mission de la Congrégation »). Par la suite, les deux gouvernements généraux se sont mis d'accord pour tenir leurs chapitres généraux ensemble à la même date et au même endroit.

Il y a quelques années (2012), les frères ont créé une commission « Patrimoine spirituel et historique ». Le moment est

venu de vivre ce service ensemble, frères et sœurs, et de réaliser les objectifs de cette commission :

- Soutenir le plan d'animation des gouvernements généraux (matériel, livres, adorations, etc.).
- Collaborer aux activités de formation (formation initiale et permanente, Session Poitiers).
- Interagir avec le postulateur, les archivistes et les secrétariats généraux (frères et sœurs).
- Publier périodiquement des ouvrages sur des thèmes qui nous permettront de mettre à jour notre patrimoine. Les objectifs de ces publications sont : approfondir notre spiritualité et notre charisme. Actualiser notre spiritualité par rapport aux questions contemporaines. Encourager les étudiants à participer à cette recherche.

Décision :

La commission « Patrimoine spirituel et historique » est composée de frères et de sœurs de la Congrégation. Au moins un frère et une sœur du Conseil général participeront à cette commission. Ils auront pour tâche de travailler en liaison avec les gouvernements généraux.

Recommandations :

1. La commission « Patrimoine spirituel et historique » sera chargée de préparer la Session Poitiers.
2. Que la commission « Patrimoine spirituel et historique » poursuive son travail de publication des cahiers de spiritualité et des études picpuciennes.

3. Les Chapitres généraux encouragent les frères et sœurs (étudiants) à travailler sur un thème de notre spiritualité au cours de leur formation philosophique et/ou théologique. Ce serait un bon moyen de stimuler nos réflexions dans chaque Province et de les partager entre frères et sœurs.
4. Que la Commission du « Patrimoine spirituel et historique » soit en contact avec les frères et sœurs qui font des études spécialisées. Elle leur demandera leur collaboration dans la recherche et la diffusion du patrimoine spirituel de la Congrégation.
5. Les deux Gouvernements généraux, avec les archivistes, étudieront la possibilité de conserver en un seul lieu les archives de la période de fondation de la Congrégation (documents jusqu'en 1837).

VI. BRANCHE SECULIERE SACRES CŒURS

« Depuis ses origines la Congrégation comporte une branche séculière régie par des Statuts propres approuvés par le Saint Siège » (Const. 9).

Les Chapitres généraux des sœurs et frères de la Congrégation reconnaissent le chemin parcouru par la Branche Séculière ces dernières années, dans les différentes parties du monde où nous sommes présents. Nous apprécions le fait que les sœurs, les frères et les membres de la Branche séculière partagent la même spiritualité et la même mission. Nous nous sentons appelés à marcher en tant qu'Église synodale à partir de notre dignité baptismale commune.

Pour continuer sur ce chemin, nous invitons les sœurs, les frères et les membres de la Branche séculière à approfondir ce qui est propre à l'identité des laïcs ss.cc., en tenant compte en particulier de la *Déclaration des Gouvernements généraux sur la Branche séculière* (2008) et des *Statuts de la Branche séculière* (2022).

Sœurs et Frères, nous avons consacré une journée des Chapitres généraux à la réflexion sur notre engagement envers la Branche séculière. Nous avons été appelés à contempler, vivre et proclamer au monde l'amour de Dieu incarné en Jésus, chaque branche dans sa propre forme de vie chrétienne dans l'Église. En ce sens, nous avons approuvé un ensemble de recommandations et de décisions visant à accroître la coresponsabilité de chacun d'entre nous.

Recommandations :

1. Promouvoir, depuis la formation initiale des sœurs et des frères, la conscience que la Branche séculière fait partie intégrante de notre charisme et de notre mission.
2. Promouvoir, au cours des six prochaines années, l'adoration réparatrice comme un élément important de notre charisme, afin que les sœurs, les frères et les membres de la Branche séculière renforcent ce ministère confié par l'Église à la Congrégation, plus encore en ces temps où le monde souffre de violence et d'incompréhension.
3. Encourager les rencontres de formation, de célébration et de loisir, les conférences et les assemblées entre sœurs, frères et membres de la Branche séculière pour continuer à grandir dans la coresponsabilité.

4. Promouvoir, dans la mesure du possible, des expériences et des ministères pastoraux ou sociaux entre les sœurs, les frères et les membres de la Branche séculière, afin de faciliter la mission partagée.

Décisions :

1. Que les Gouvernements généraux des Sœurs et Frères garantissent la continuité de l'Equipe d'Animation Spirituelle de la Branche séculière, en y intégrant deux membres de la Branche séculière. La Branche séculière concevra le mécanisme d'élection de ces représentants.
2. Assurer, dans la mesure du possible, l'accompagnement de la Branche séculière par des sœurs et des frères, en particulier lorsque la Branche séculière le demande, et promouvoir la formation de sœurs et de frères pour ce service.
3. Renforcer la Branche séculière là où elle est constituée et la promouvoir là où elle n'existe pas.

VII. COMPOSITION DU 38^{ème} CHAPITRE GENERAL EXTRAORDINAIRE

Le 37^{ème} Chapitre général a approuvé la composition du prochain Chapitre général extraordinaire pour l'approbation des nouvelles Constitutions, comme suit :

Membres de Droit

- Supérieure générale
- Conseillères générales
- Supérieures provinciales
- Supérieure régionale
- Econome générale
- Membres de la Commission de rédaction des Constitutions

Membres élus

Le nombre de capitulantes élues sera de 15 membres, en considérant 2 sœurs par Province, à l'exception des 3 Provinces ayant le plus grand nombre de sœurs au moment de la convocation du Chapitre extraordinaire, qui auront 3 membres.

Le 38^{ème} Chapitre général extraordinaire est chargé de la composition du 39^{ème} Chapitre général ordinaire pour l'année 2030.

VIII. ELECTION DU GOUVERNEMENT GENERAL

Les 16 et 17 septembre ont eu lieu les élections du Gouvernement général pour les six prochaines années. Conformément aux dispositions des Constitutions et à la procédure capitulaire, ont été élues :

Patricia Villarroel Garay, Supérieure générale

Susana Villarreal Guzmán, Vicairé générale

Noemí García Carlos, Conseillère générale

Puspha Rani Arputham, Conseillère générale

ROME, DECEMBRE 2024